A l'attention de :

- **Mme. la Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles ;**
- **M. le Ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins ;**
- **Mme. la Ministre chargée du Travail et de l'Emploi**

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales des Ministères sociaux ont été sollicité par la DRH Ministérielle pour donner leurs positions respectives sur la cartographie des comités sociaux d'administration nationaux en vue des élections professionnelles de 2026. Il s'agissait notamment de partager les positions des organisations syndicales sur une proposition, et notamment sur la création d'un CSA Unique.

Nous vous informons de la position très claire des organisations syndicales des ministères sociaux qui ont rejeté à l'unanimité, ladite proposition et ont demandé le maintien des CSA Ministériels existants et de leurs périmètres.

Nous précisons que les organisations signataires de ce courrier s'accordent pour considérer que la prise en compte de cette position dans votre arbitrage constitue un préalable à la poursuite des discussions.

Sur cette base, nous restons ouverts à l'étude de modalités permettant de mieux organiser les instances et le dialogue social dans les ministères sociaux.

Les organisations syndicales Santé-Solidarité :

- SNASS-CGT
- SMAST-CGT
- UNSA Santé-Cohésion-Sociale
- SNPASS-FO
- CFDT-Interco

Les organisations syndicales Travail :

- USNTEFP-CGT
- FSU-SNTEFE
- SUD-TAS
- SYNTEF-CFDT
- FO-TEFP
- UNSA-ITEFA
- CFDT Travail